

Image not found or type unknown



pacs et separation de biens

Par **blanblan56**, le **04/05/2021 à 17:06**

Bonjour,rnrnEn cas de separation avec pacs et bien immobilier , vaut mieux t il demander la rupture de pacs avant d'envisager la vente du bien commun ou parler de la vente du bien avant de se depacser ? rnrnMerci

Par **Visiteur**, le **04/05/2021 à 18:20**

BonjourrnrnSi ce bien doit de toute manière être vendu, vous réduirez les frais globaux en le vendant avant.